



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS**

**CONSULTATION PUBLIQUE ET ÉCRITE**

**Avis est par la présente donné par le soussigné que :**

La MRC des Collines-de-l'Outaouais tiendra une consultation publique sur divers projets de règlement modifiant le règlement n° 273-19 édictant son schéma d'aménagement et de développement. Ces projets de règlements sont les suivants :

- Projet de règlement n° 323-24 – Création d'une aire d'affectation multifonctionnelle sur le territoire de la municipalité de Chelsea (secteur Tenaga);
- Projet de règlement n° 325-24 – Nouveau statut commercial applicable à l'aire d'affectation multifonctionnelle localisée dans le secteur du pont Alonzo-Wright – Municipalité de Chelsea;
- Projet de règlement n° 326-24 – Logements abordables et projets intégrés;
- Projet de règlement n° 327-24 - Modification des limites de l'aire d'affectation récréotouristique du boisé Meredith – Municipalité de Chelsea.

Cette consultation publique se tiendra à la date, l'heure et à l'endroit suivant :

- Le jeudi 5 juin à 19h, Salle de la Fab sur Mill, 8 chemin Mill, Chelsea.

Il vous est possible de consulter les projets de règlement précités sur le site internet de la MRC, soit dans l'onglet Nos services/Aménagement du territoire/schéma d'aménagement.

Également, toute personne intéressée pourra transmettre, au plus tard le 5 juin 2025, un avis écrit portant sur lesdits projets de règlement à l'adresse courriel suivante :

[amenagement@mrcdescollines.com](mailto:amenagement@mrcdescollines.com)

**Donné à Chelsea, ce 7<sup>e</sup> jour du mois de mai 2025.**

Le directeur général et greffier-trésorier

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Benoît Gauthier', written in a cursive style.

Benoît Gauthier